

Clôture de l'ensemble du projet « Au Fil des Grands Prés » à Mons, Belgique.

Faits marquants

- Atenor vend anticipativement la dernière phase résidentielle du projet « Au Fil des Grands Prés » à Mons, autorisant la construction de 359 appartements de catégorie A.
- La livraison des bureaux à leurs occupants propriétaires est prévue au troisième trimestre de cette année.
- Cette sortie réussie et complète renforce le bilan d'Atenor en contribuant à la réduction de l'endettement net consolidé.

La Hulpe (Belgique), 14 août 2024

Atenor (BSE: ATEB) annonce avoir vendu avec succès la dernière phase du projet « Au Fil des Grands Prés » situé à 900 mètres du centre historique et à proximité de la gare de Mons.

Lancé en 2012, Au Fil des Grands Prés a métamorphosé une vaste friche industrielle, située à proximité du centre commercial, en un projet mixte alliant espaces de bureaux et unités résidentielles. Ce projet a permis de développer 7,2 hectares de terrain en deux phases distinctes.

La phase 1, achevée en 2020, comprenait le développement de 266 unités résidentielles, toutes vendues avec succès à des investisseurs privés. Ce projet emblématique a eu un impact positif significatif tant pour la ville de Mons que pour Atenor et a conduit à la planification de la deuxième phase.

La phase 2 comprend premièrement environ 36.000 m² d'unités résidentielles contemporaines réparties sur 3 parcelles, soit au total 359 appartements de catégorie A. Les différents permis ont été obtenus fin 2021, fin 2023 et début 2024. La vente de cette partie résidentielle du projet a été signée avec Concept Confort, un développeur et entrepreneur régional wallon qui a acheté le terrain avec les permis et se propose de réaliser la construction du projet. Cette vente n'aura pas d'impact matériel sur les résultats 2024 d'Atenor.

En outre, la phase 2 comprend également 15.000 m² de bureaux en deux blocs vendus en état futur d'achèvement à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à l'Office National de l'Emploi (ONEM) et au TEC Hainaut (société de transport public). La réception provisoire est en bonne voie d'être acceptée au troisième trimestre par les acquéreurs et constituera également une étape importante dans la finalisation du projet.



©URBAN PLATFORM

Sheelam Chadha, Country Director Atenor Belgium ajoute : *« Nous sommes très fiers d'avoir été les pionniers d'une nouvelle phase de développement de la ville de Mons, en créant de la mixité et en proposant des résidences de qualité, dans un dialogue de confiance avec les autorités. Nous sommes convaincus que Concept Confort continuera à écrire cette belle histoire en agissant localement. »*

Nicolas Dehaye, Administrateur Concept Confort : *« Concept Confort est un promoteur constructeur particulièrement actif en Région wallonne. Nous avons actuellement 350 logements en cours de construction à Liège, Herve, Andenne, Anderlues, La Louvière et Mons. Le projet des Grands Prés nous permet de garder une activité soutenue sur la région montoise où nous avons déjà réalisé plus de 270 appartements ces dernières années. »*



©URBAN PLATFORM

Pour plus d'informations veuillez contacter:

Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relation Manager - investors@atenor.be
Sheelam Chadha, Country Director Belgium - chadha@atenor.eu

A propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, à la pointe de la durabilité et de l'urbanité. Reconnue pour son engagement de résilience urbaine, Atenor adopte une approche innovante dans le développement de projets mixtes de bureaux, de résidentiel et d'espaces commerciaux grâce à son département de Recherche et Développement, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifié, basé sur un cycle de création de valeur, Atenor vise à générer des rendements pour ses investisseurs à partir de bâtiments obsolètes. Cotée sur Euronext Brussels, Atenor demeure un acteur majeur du secteur du développement immobilier. Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez www.atenor.eu ou contactez-nous à l'adresse investors@atenor.be

Disclaimer

Ce communiqué de presse est fourni à de seules fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'engager des activités d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni en l'état sans représentation ni garantie d'aucune sorte. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action entreprise sur les informations fournies. Aucune information énoncée ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et d'intérêt liés à cette publication appartiennent à Atenor.

Ce communiqué de presse ne vaut que pour cette date. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.